

Un accord rempli de promesses

par Marcel Cadieux

Le fait de vivre à l'étranger pendant de longues périodes constitue l'un des inconvénients de la carrière du diplomate. Il est souvent difficile pour celui-ci de suivre le déroulement de la vie de son pays. Il peut bien sûr lire les bulletins de nouvelles et les périodiques nationaux, mais l'atmosphère n'y est pas, non plus que les courants qui façonnent l'opinion et expliquent dans une certaine mesure les décisions ou les réactions dont il reçoit les échos.

La signature de l'Accord entre les Communautés européennes et le Canada ainsi que les négociations qui y ont mené illustrent bien mon propos. À Bruxelles, notre tâche au sein de la mission canadienne auprès des Communautés consiste à percer leurs intentions et à en saisir les incidences pour le Canada. Tout comme les autres missions, nous contribuons également à la réalisation des principaux objectifs de notre politique extérieure. Par exemple, la diversification et, partant, le resserrement des relations avec l'Europe et avec les Communautés. Pour notre part, la signature d'un accord entre le Canada et les Communautés nous paraissait être un objectif des plus valables, particulièrement en ce qu'il semblait devoir faciliter la tâche principale pour laquelle nous croyions, sans doute un peu candidement, avoir été affectés à Bruxelles.

Étonnantes réactions

Je n'ai pu que m'étonner devant la réaction de certains milieux canadiens à la suite de négociations qui avaient, après tout, été rapides et assez réussies. Je croyais que nous avions marqué un point important et que l'opinion canadienne aurait plutôt bien accueilli la nouvelle.

Le 6 juillet, j'assistais à la signature, à Ottawa, de l'Accord entre la Communauté européenne et le Canada. Au cours de la conférence de presse qui a suivi, un journaliste qui semblait exprimer la pensée de la plupart de ses collègues a demandé aux ministres quels avantages l'Accord apportait au Canada, et du même coup à la Communauté, qu'ils ne possédaient pas auparavant.

Cette question au sujet de la portée de l'Accord met en lumière un certain scepticisme qui me semble avoir cours au Canada et ailleurs. Je pense en particulier à l'article de l'*Economist* intitulé «The Missing Link». De nos jours, la mode est à la critique, et chacun demande au gouvernement de justifier en long et en large toutes ses décisions. Il est sans doute normal de se renseigner à la source pour avoir une idée des résultats anticipés, mais si les mêmes questions reviennent continuellement à la surface, il y a peut-être lieu de se demander si les réponses fournies ont été bien comprises et acceptées. (En tant que fonctionnaire, je tiens pour acquis que les réponses étaient suffisamment claires et parfaitement satisfaisantes.)

Cependant, s'il subsistait des doutes quant à la valeur des réponses, je crois que ma présence à Bruxelles au sein de la mission auprès des Communautés m'autorise particulièrement à tenter d'exposer les raisons pour lesquelles l'Accord semble être valable et bénéfique, et pourrait même être qualifié de «pure merveille», dans un langage moins diplomatique.

Le début d'un processus

J'aimerais tout d'abord insister sur le fait que personne, au sein du Gouvernement, ne considère qu'il s'agit du remède à tous nos maux et que l'Accord constitue en lui-même l'objectif de notre politique. Il faut plutôt y voir un moyen d'arriver à une fin, dont je vais tenter de vous démontrer l'importance. La signature de l'Accord marque le début de tout un processus; comme je l'expliquerai plus loin, nous disposons maintenant d'une clé, et il reste à voir comment nous l'utiliserons, et comment nous meublerons les horizons qu'elle nous ouvre. Cet Accord est le fruit des

Ancien sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ambassadeur aux États-Unis, M. Marcel Cadieux dirige la Mission canadienne auprès de la Communauté économique européenne. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.